

Avis de constitution

SOCIETE « EUROPEAN VOYAGE SARL »

Siège ABIDJAN PLATEAU IMMEUBLE JECEDA RDC-LOT
18-ILOT 10, Lot 18, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EUROPEAN VOYAGE SARL »

Objet : - VENTE DE BILLET D'AVION,
- HOTELS,
- FORFAITS VACANCES,
- LOCATION DE VOITURES,
- ASSURANCES VOYAGES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU IMMEUBLE JECEDA RDC-LOT 18-ILOT 10, Lot 18, Ilot 10

Dirigeant(s) M TEWANI VISHAL (GÉRANT), M TEWANI PAWAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03294 du 08/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41931/GTCA/RC/2025 du 08/07/2025

